

Philippe Caron

Qu'est-ce que la littérature au XVIIe et au XVIIIe siècle en France ? Prolégomènes sémantico-historiques à une théorie de la littérature

Acta Philologica nr 49, 123-138

2016

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach
dozwolonego użytku.

Philippe Caron

Université de Poitiers

Qu'est-ce que la *littérature* au XVII^e et au XVIII^e siècle en France ? Prolégomènes sémantico-historiques à une théorie de la littérature.

Abstract

What did the Notion of 'Littérature' Encompass in France in 1816 when the University of Warsaw was Created?

This article aims to give an overview of the way the French word *Littérature* came to adopt its usual contemporary meaning by 1750. Applying a lexico-semantic approach, it shows how the evolution of the word – the denotation of which moved from a wide general meaning to a specialized one – depends on the correlative semantic drift of the words *Lettres* and *Sciences* towards their contemporary antonymic meaning. It also explains how the neologism *Belles-Lettres*, which appeared around 1630, paved the way for the new meaning of *Littérature*. The article also calls for a comparative history of this semantic field in the main languages of Europe.

Key words: lexical semantics, French word 'littérature', historical epistemology

Au moment où l'université de Varsovie¹ se crée en 1816, quel paysage intellectuel l'Europe savante offre-t-elle comme éléments de comparaison, d'émulation ? C'est d'une certaine manière à cette question que, d'un point de vue très limité (celui de la France), le présent article entend répondre. Il offre le compte rendu d'une recherche de sémantique lexicale qui, à cause d'un certain enclavement des disciplines, n'a pas connu auprès des spécialistes de littérature toute la diffusion souhaitée. Parue dans une collection de recherches linguistiques en 1992², elle n'était pas de ce fait aisément accessible tant pour des raisons de cloisonnement que de distributeur. Elle faisait suite,

1 L'auteur de ces lignes est heureux d'offrir ce modeste tribut à une grande université avec laquelle l'université de Poitiers a été heureuse de collaborer dans le secteur des études romanes. Une double diplomation de master est le fruit de cette entente. Cet article d'épistémologie historique est une invitation à continuer cette collaboration dans la recherche qui a vu nos deux établissements organiser conjointement trois colloques dans les cinq dernières années,

L'article est également consacré à une période où la Pologne a, à bien des égards, offert à l'Europe des modèles politiques stimulants qui contrastaient avec l'absolutisme français. Absolutisme dont le soubresaut révolutionnaire devait révéler la crise de façon dramatique.

2 Ph. Caron, *Des Belles-Lettres à la Littérature. Une archéologie des signes du savoir profane en langue française (1680–1760)* (1992).

avec un point de vue et des méthodes très différentes, aux travaux de Marc Fumaroli (1980) ou Alain Viala (1985) qui se penchaient sur les cadres généraux de la vie littéraire au XVII^e siècle. Préoccupée au départ par la difficile question des frontières de l'objet littéraire aujourd'hui, cette recherche a vite trouvé à la fois la période cruciale d'investigation qui devait être la clef de sa compréhension, l'Âge classique, ainsi que la discipline qui allait être sa voie d'accès préférentiel : la science des signes linguistiques porteurs de l'objet, c'est-à-dire la lexicologie des parties du savoir.

Cette question des frontières de l'objet littéraire, que le profane peut trouver tour à tour naïve et métaphysique, avait d'ailleurs été posée par les deux universitaires ci-dessus mentionnés que préoccupait, chacun pour des raisons diverses, la lecture juste de ce mot en son temps. Alain Viala consacre le premier chapitre de sa thèse sur *La naissance des Institutions de la vie littéraire en France au XVII^e siècle* à une approche lexicologique qu'il juge fondamentale et il ajoute qu'elle « ne peut être ici qu'assez rapide et limitée, malgré l'ampleur des questions qu'elle aborde. Pour l'épuiser, en toute rigueur, il faudrait d'immenses travaux » (85).

Marc Fumaroli, de son côté, s'interrogeait, dans *L'Âge de l'Éloquence*, sur l'évolution de cette catégorie conceptuelle et institutionnelle de l'activité intellectuelle :

La situation et le statut de la Littérature du XVII^e siècle à nos jours, se sont retournés de fond en comble. Au départ, sous le nom d'Éloquence et de Poésie préparant à l'Éloquence, elle est le bien commun d'une culture religieuse, morale, politique qui redoute de la voir autrement que comme l'huile dans ses rouages. À l'arrivée, elle n'est plus que le Kamtchatka d'une culture technique et scientifique, immense et fragmentée, qui l'a spécialisée et isolée, tout en lui rendant des hommages de principe. Entre ces deux extrêmes, le XIX^e siècle a été un moment d'équilibre car en dépit du sacre de l'écrivain, qui peut aller jusqu'à la sécession dans la voyance, ce que Ch. Perelman a nommé l'Empire rhétorique continuait par l'École, l'Université, la Magistrature, les Chambres, les académies, à répandre dans les diverses professions et conditions de l'élite un sens exigeant de la forme d'expression, un art de bien dire et de bien écrire préservant les conditions d'un dialogue. (27)

Chacun (et d'autres encore³) laissait entendre qu'une enquête qui éclaircirait l'histoire du mot et du concept à cette époque décisive de la vie intellectuelle en France serait souhaitable⁴.

Éclaircir ce fragment d'histoire lexicale, ce n'est pas seulement mieux comprendre le XVII^e siècle. C'est lever le voile sur les conditions socio-historiques qui ont présidé

3 A. Kibédi-Varga, par exemple, dans son livre *Rhétorique et Littérature* (Paris : Didier, 1970) déclare que « Préalablement à toute recherche, il faut en effet vérifier si le vocabulaire critique que nous utilisons aujourd'hui s'applique sans danger à la littérature de la période étudiée. Ainsi, pour l'ensemble des questions qui va nous préoccuper ici, il est utile de se demander tout d'abord si le mot Littérature recouvre la même réalité à l'époque classique que de nos jours » (7–8).

4 L'article de Robert Escarpit sur la définition du terme littérature (Communication au III^e Congrès de l'Association internationale de Littérature Comparée, Utrecht, 21–26/8/1961) ébauche, non sans approximations, ce travail qui nécessitait en effet une importante étude lexicologique. Article publié dans *Le Littéraire et le Social. Éléments pour une sociologie de la littérature* (1970).

à notre vision contemporaine de la « littérature »⁵, vision étroitement tributaire du passé de la langue et de la civilisation. C'est aussi et simultanément saisir les prodromes de la radicale fracture des « Lettres » et des « Sciences ».

Cette enquête à prédominance lexico-sémantique a donc été menée par l'auteur de ces lignes d'une façon assez exhaustive pour qu'on puisse, nous semble-t-il, la considérer comme provisoirement close. Pour trouver éventuellement quelques nouveautés, c'est par dix qu'il faudrait augmenter le corpus déjà riche de plus de 10000 pages⁶.

Pour comprendre ce dont ce signe est encore aujourd'hui le vocable, il faut remonter au moins jusqu'au XVI^e siècle mais c'est au XVII^e siècle qu'une évolution socio-intellectuelle va bouleverser le sémantisme du vocabulaire des parties du savoir profane⁷ et l'amener par étapes à un état voisin du nôtre aujourd'hui. Cette évolution est étroitement corrélative du changement social qui affecte les milieux dirigeants dans la France des Bourbons.

La particularité de cette enquête est qu'elle déborde le domaine littéraire (au sens actuel du terme) pour tenter de décrire la géographie linguistique du savoir profane dans son ensemble au XVII^e siècle et elle ne saurait en effet faire autrement car c'est en bloc que le lexique des parties du savoir évolue avec la réalité conceptuelle qu'il prend en charge et qui n'est pas compartimentée comme aujourd'hui.

Du plus englobant au plus particulier, cette étude couvre donc les signes à spectre référentiel large (« les lettres », « les sciences », « les arts » sans expansion déterminative), passe par des découpages conceptuels lexicalisés qui effectuent un premier découpage traditionnel (« arts libéraux » *vs* « arts mécaniques ») et s'enfoncent ensuite dans des subdivisions héritées de l'École (« humanités » *vs* « philosophie ») ou néologiques (« Belles-Lettres » *vs* « sciences exactes »). Le tableau suivant résume l'ensemble des lexies étudiées.

5 Il est instructif de compulser à cet égard nos grands dictionnaires contemporains *s.v.* littérature. Ils se rejoignent partiellement dans la paraphrase qu'ils font de l'acception majoritaire aujourd'hui. *Grand Robert*, à l'alinéa II : « Les œuvres écrites, dans la mesure où elles portent la marque de préoccupations esthétiques reconnues pour telles dans le milieu social où elles circulent [...] » *Grand Larousse de la Langue Française*, à l'alinéa 2 : « Mode d'expression incluant les écrits qui ne limitent pas leur objet à la simple communication, mais manifestent des exigences d'ordre esthétique, une recherche de la qualité, de la valeur ».

Trésor de la langue française, alinéa IIA : « Usage esthétique du langage écrit ».

Dans les trois cas, le descripteur « esthétique » est considéré comme distinctif.

6 Pour des raisons de format, il nous a fallu nous résigner à ne pas donner la liste intégrale des œuvres retenues pour le corpus (plus de cent références, intégralement citées en annexe du livre mentionné plus haut en note 2). En outre, certaines consultations ont été effectuées sur la base FRANTEXT (http://www.frantext.fr/scripts/regular/7fmr.exe?CRITERE=ACCES_RESERVE;ISIS=isis_bbibftx.txt) afin de valider sur un supplément d'occurrences les hypothèses formulées.

7 L'étude ne prend pas en compte l'une des dichotomies fondamentales du savoir à cette époque : savoir humain *vs* savoir divin. Tout en la reconnaissant comme majeure et même fondatrice du champ, elle ne s'intéresse ici qu'au versant humain de l'encyclopédie du temps.

Tableau 1 : le champ notionnel des parties du savoir profane

SUBSTANTIFS		ADJECTIFS
AGENT HUMAIN	ATTRIBUT HUMAIN et/ou DISCOURS DE SAVOIR	
Littérateur	Littérature	Littéraire
Érudit	Érudition	Scientifique
Homme de lettres	Lettres	
Gens de lettres	Belles-Lettres	
Sçavant	Humanités	
Bel-Esprit	Lettres humaines	
Philosophe	Bonnes lettres	
Homme d'esprit	Science(s)	
Humaniste	Sciences-Exactes	
	Philologie	
	Doctrine	
	Philosophie	
	Esprit	
	Arts	
	Arts Libéraux	

On y trouve donc trois catégories de lexies : les deux premières sont des substantifs. En première colonne, on trouve des lexies qui nomment les agents humains du savoir. Dans la seconde se trouvent des lexies qui peuvent, par catachrèse, désigner tantôt des discours de savoir tantôt les compétences intellectuelles qui leur correspondent ou les deux. La troisième colonne comporte deux adjectifs qualificatifs jugés cardinaux pour la bonne compréhension de l'évolution du champ notionnel.

La période la plus dense de l'enquête va de 1680 à 1760 mais des sondages conséquents offrent toutefois une représentation générale du lexique de 1620 à 1800.

De cet important repérage lexico-sémantique, doublé d'une analyse de contenu, cet article voudrait extraire ce qui concerne essentiellement le lexique des « lettres ».

1. Situation initiale du champ notionnel⁸

Chacun sait sans doute qu'en dehors des acceptions alphabétiques et épistolaires le syntagme « les lettres », sans expansion déterminative, a pour référent potentiel l'encyclopédie du savoir sans exclusive au XVII^e siècle et que, dans cette distribution, il peut couramment commuter avec « les sciences »⁹. Descartes en donne un exemple illustre au début du *Discours de la méthode* (1668) :

⁸ En sémantique lexicale, un champ notionnel est un ensemble de lexèmes, mots ou lexies composées, retenus et étudiés conjointement pour les relations de proximité sémantique qu'ils entretiennent entre eux.

⁹ Nous avons résumé dans notre livre mentionné en note 2 (pp. 43-54) les conditions de cette commutation qui sont cependant assez contraignantes et n'autorisent pas toujours le remplacement terme à terme.

J'ay esté nourry aux lettres dès mon enfance, & pource qu'on me persuadoit que par leur moyen on pouuoit acquerir vne connoissance claire & assurée de tout ce qui est vile à la vie, j'auois vn extrême desir de les apprendre. (4)

Et il énumère en effet l'éloquence, la poésie, les mathématiques, la théologie, la jurisprudence, la médecine et « les autres sciences ». Furetière, plus tard, en affirme la permanence dans son *Dictionnaire Universel* de 1690 après le traitement des acceptions épistolaires : « Lettres se dit aussi des sciences » (s.v. Lettre). C'est sur cette acception ouverte que les lexies « gens de lettres » ou « homme de lettres » construisent leur signifié très accueillant. Ce signifié ne bouge guère puisque l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751) sera compilée par « une société de gens de lettres ». On ne peut trouver contexte plus révélateur de la portée référentielle du signe. En témoigne également un syntagme qui tendra à disparaître à la fin du XVIII^e siècle, « République des lettres ». Dans ces lexies complexes, cette potentialité maximale du signe reste emprisonnée et vivace jusqu'à la fin du siècle des Lumières au moins.

Une acception aussi englobante (peu à peu supplantée au XVIII^e siècle par celle, plus restrictive, que nous connaissons aujourd'hui) témoigne d'une vision à la fois traditionnelle, livresque et close du savoir. Fortement hiérarchisée, elle oppose encore de façon claire au début du XVII^e siècle les « sciences humaines », résultat des lumières naturelles de l'homme, et les « sciences divines » que la Révélation lui procure par les Écritures, la Tradition et la médiation ecclésiale.

Au XVII^e siècle, le modèle évolue en deux temps assez distincts dont le lexique témoigne.

2. L'ère des *Belles-Lettres*

C'est vers 1620 très exactement que « Belles-Lettres » entame un processus de lexicalisation qui est achevé en 1660 d'après nos sources¹⁰. Cette néologie lexicale répond à un besoin qu'il faut élucider.

Au départ, c'est-à-dire de 1620 à 1650, nos investigations nous invitent à penser que cette nouvelle unité linguistique n'est pas référentiellement restrictive mais qu'elle

10 L'une des premières attestations nous est offerte par l'évêque J. P. Camus dans sa *Conférence académique* (1630). Il y est question d'un cercle de lettrés où l'on étudiait les Mathématiques, l'Histoire, la Poésie, l'Éloquence et « ces lettres que l'Escole appelle Humaines et que les plus polis honorent du nom de Belles » (11). Cette remarque indique que nous sommes en présence d'une pratique limitée à un milieu restreint. Quelques années plus tard, en revanche, dans son opuscule *Doute sceptique si l'estude des Belles Lettres est preferable à toute autre occupation* (1667), La Mothe le Vayer signale par deux remarques épilinguistiques que la lexicalisation a migré dans le vocabulaire commun des honnêtes gens : dans « J'y veux seulement considérer si l'estude des belles lettres comme d'ordinaire on les nomme par excellence... » (2), il insiste sur la vulgarisation acquise du signifiant comme vocable-vedette. Dans « Mais puisque les belles lettres dont nous parlons, et selon qu'elles sont ordinairement entendues... » (17), il affirme l'existence d'un référent déjà conventionnel tout en indiquant simultanément la possibilité d'une autre configuration référentielle (plus vaste). Le soulignement est de nous.

traduit plutôt un changement de point de vue dans la lecture et qu'elle cohabite, avant de la supplanter, avec la tournure « bonnes lettres » bien représentée au XVI^e siècle et encore très vivace au XVII^e siècle. Cette préférence lexicale est dictée par les intérêts d'une élite de plus en plus puissante, celle de l'entourage royal et des salons qui, à la différence de la Robe lettrée, cherche davantage dans la culture un moyen supplémentaire de s'orner l'esprit et de briller en société. Coexistent par conséquent deux appréhensions du savoir, celle des « robins » qui se retrouve encore volontiers dans la tournure « bonnes lettres » et celle des « mondains » qui affectionnera davantage la nouvelle tournure à cause des virtualités esthétisantes et hédonistes qu'elle offre dans son sémantisme.

Dans un second temps, « belles-lettres » va assumer une fonction dénotative nouvelle : à l'intérieur de l'activité intellectuelle en général, le signe tend à ne plus désigner qu'un ensemble assez limité de textes : d'abord et avant tout les Orateurs et les Poètes de la belle latinité et de la Grèce. Ensuite, et dans une moindre mesure, les grands historiens latins et grecs qui, dans la narration, sacrifient aux grâces de l'élocution. Enfin la grammaire comme acheminement nécessaire vers la lecture des textes. Mais des acceptions plus vastes restent disponibles, quoique très largement minoritaires. Il faut alors que le texte, par un commentaire métalinguistique, indique clairement qu'il entend conférer au signe une référence plus vaste, par exemple l'adjonction de la « Philosophie ».

Ce n'est pas tout : « belles-lettres » est le vecteur d'une nouvelle configuration référentielle qui inclut de plus en plus les chefs d'œuvre des littératures de langue vulgaire. En effet « Lettres humaines » d'une part, vocable assez spécifique au monde scolaire et tourné vers les deux langues savantes, « bonnes lettres » d'autre part, très marqué par la redécouverte du patrimoine gréco-latin à la Renaissance, ne pouvaient pas épouser aisément cette nouvelle donne culturelle.

Enfin nommer ces textes « belles-lettres », c'était simultanément indiquer au lecteur la saisie préférentielle qu'en fait la culture dominante sous Louis XIII et, plus encore, sous Louis XIV. Cette saisie est beaucoup moins morale ou érudite que rhétorique, c'est-à-dire qu'on lui demande un vernis culturel, des références prestigieuses et des modèles d'élocution. L'Antiquité n'est plus autant la grande pourvoyeuse de la pensée. Elle apparaît bien davantage pour cette nouvelle élite dans une fonction ornementale¹¹.

3. L'ère des « Sciences »

Une seconde néologie symptomatique, et qui jouera un rôle considérable dans la restriction référentielle du mot « littérature », apparaît dans la deuxième moitié du XVII^e siècle avec la création par Colbert de l'*Académie des Sciences* en 1666. Cette académie est à peu de choses près contemporaine de la *Royal Society of London*, avec laquelle elle sera en relation d'émulation constante.

11 Il suffit pour s'en convaincre de consulter le *Dictionnaire universel français et latin* dit de Trévoux dès sa première édition (Anon 1704) à l'article « savant » pour constater que toutes les collocations citées en exemple sont unanimement péjoratives : la culture érudite est ainsi rejetée comme une science de pédant incapable de se faire comprendre du beau monde.

Pour bien comprendre l'audacieuse néologie de signifié qui se joue dans le nom même de l'académie, il faut faire un petit détour apparemment anecdotique : l'histoire de cette institution paraît en partie hasardeuse d'après la relation faite près de trente ans après la création (vers 1699) par Fontenelle. Au départ le ministre prévoyait en effet un aéropage très vaste de « gens de lettres », avec des jours réservés à certaines disciplines :

Les Savants en Histoire, les Grammairiens, les Mathématiciens, les Philosophes, les Poètes, les Orateurs, devoient être de ce grand corps, où se réunissoient et se concilioient tous les talens les plus opposés. (2)

Le titre de cette compagnie correspondait bien à l'universalité des talents rassemblés. Mais ce projet initial ne fut pas exécuté : d'abord la classe des Historiens disparut. Fontenelle glisse adroitement sur les raisons qui présidèrent à cette première amputation :

On n'eût pas pu s'empêcher de tomber dans des questions où les faits deviennent trop importants et trop chatouilleux par la liaison inévitable qu'ils ont avec le droit. (14)

Le pouvoir craignait-il quelque chose ? On a de bonnes raisons de penser que oui. Puis ce fut le tour des « Belles-Lettres ». La raison semble, cette fois, purement institutionnelle :

Comme ils [*i.e.* les académiciens appréhendés] étoient presque tous de l'Académie Française, établie par le Cardinal de Richelieu, ils représentèrent à M. Colbert qu'il n'étoit point besoin de faire deux Compagnies différentes qui n'auroient que le même objet, les mêmes occupations, et presque tous les mêmes membres, et qu'il valoit mieux faire reflleurir l'ancienne Académie, en lui donnant l'attention et les marques de bonté qu'il destinoit à une Compagnie nouvelle. (14)

Or l'appellation initiale « Académie des Sciences » ne changea pas malgré la restriction considérable du champ : seules les mathématiques et les disciplines « physiques » au sens extensif que prend ce dernier mot à cette époque demeurèrent : anatomie, chimie, botanique et astronomie. On ne crut pas bon d'ajouter à « sciences » un qualificatif appelé à indiquer cette restriction.

Cette néologie de signifié que l'on peut attribuer dans un premier temps au hasard fut ensuite entérinée et solennisée par Louis XIV en 1699, lorsqu'il procéda à la réorganisation conjointe de l'Académie des Inscriptions et de celle des Sciences. Elle fut également reprise par l'ensemble des gens de lettres. Il suffit pour s'en convaincre de recenser le nom des académies de province postérieures à la fondation de l'Académie des Sciences en 1666 : toutes celles qui adoptent une polyvalence choisissent « sciences » sans expansion pour désigner la classe de sciences mathématiques et physiques¹². Le précédent lexico-sémantique est donc entré dans les mœurs. Il n'est pas une erreur, une inadvertance. Il correspond à une pensée obscurément présupposée.

12 C'est le cas pour les académies de Toulouse (1692), Dijon (1694), Villefranche (1695), Montpellier (1706), Bordeaux (1712), Pau (1720), Marseille (1726), Montauban (1730), Angers (1737), Troyes (1744), Rouen (1744), Clermont-Ferrand (1747), Auxerre (1749), Amiens (1750), Nancy (1751), Besançon (1752), Metz (1760), Béziers (1766) et Lyon (1778) qui toutes comportent dans leur dénomination « les Sciences ».

Cette néologie référentielle confère de façon préférentielle aux sciences de calcul et d'observation le qualificatif valorisé de « sciences », cependant qu'elle rejette notamment de son aire les « artes sermocinales » d'une part, la logique, la métaphysique, la morale, le droit et l'histoire d'autre part. Elle est lourde de conséquences à venir.

Il serait intéressant d'aller plus loin dans l'analyse idéologique d'un tel choix qui n'est pas innocent ni hasardé. Le pouvoir royal (et cette idiosyncrasie accentuée encore la spécificité française) ne favorise pas l'éclosion d'académies ou de classes de sciences historiques, morales, juridiques, politiques ou métaphysiques, estimant sans doute qu'un tel lieu favoriserait le libre examen dangereux des dogmes religieux et monarchiques. Sans doute un historien de l'absolutisme y verrait-il une façon parmi d'autres d'encadrer la vie intellectuelle, d'encourager certains types d'investissements tout en occultant d'autres lieux où l'esprit pourrait se déployer¹³.

Quoi qu'il en soit, la dérive mondaine et frivole du « bel esprit » d'un côté, la vigoureuse poussée des « sciences solides » (comme on nomme parfois dans le corpus les « sciences dures ») de l'autre vont créer, en France plus qu'ailleurs à la même époque, le sentiment d'une nette dichotomie, dichotomie encouragée par le modèle bipartite des académies parisiennes. Il ne fait pas de doute que notre vision du savoir, de ses parties et de leurs physionomies respectives se trouve très énergiquement engagée là. La ligne de fracture, la binarité ne feront que se creuser avec le temps.

4. L'ère des « lettres » et des « sciences »

C'est en 1699, disions-nous, que Louis XIV réorganisa l'Académie des Médailles, dite aussi « petite académie ». Réunie en 1663 avec la mission de rédiger des devises pour les médailles qui commémoreraient les hauts faits du règne, elle reçut le nouveau nom d'Académie des Inscriptions et Médailles¹⁴. Le pouvoir royal créa entre elle et l'Académie des Sciences un parallélisme institutionnel parfait : même nombre de pensionnaires, d'élèves et d'honoraires. Il leur ordonna en outre de se rendre à intervalles réguliers un compte exact de l'avancement de leurs disciplines. Cette gémellité confère pour un temps à ces deux secteurs un poids statutaire égal.

Autour de 1730, nous avons noté une forte activité réflexive des « gens de lettres » sur le rôle respectif de ces deux pôles. La densité des textes¹⁵ ou des passages consacrés

13 Je serais intéressé par toute confirmation ou infirmation de cette hypothèse, de quelque horizon, historique, philosophique ou littéraire qu'elle vienne.

14 Ce n'est que sous la Régence, par arrêté du 4 janvier 1716 qu'elle prendra le nom d'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

15 Nous avons notamment relevé plusieurs concours d'académie dont le sujet portait sur la relation des lettres et des sciences. Citons de Pierre Brumoy son *Discours sur l'usage des mathématiques par rapport aux Belles-Lettres* (1741) ; de La Nauze son *Discours des rapports que les belles-lettres et les sciences ont entr'elles* prononcé en 1733 et son *Discours sur l'abus qu'on fait quelquefois d'une prétendue clarté de style, en traitant les matières de littérature* prononcé en 1735 (*Histoire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, tome XIII, p. 372-399) ; de Jean Forest son *Discours Combien les sciences sont redevables aux belles-lettres* (1753).

au portrait contrastif des lettres et des sciences nous a permis de pratiquer une analyse de discours qui a fait apparaître d'une façon parfois saisissante la vision antithétique, pratiquement terme à terme, que les lettrés se donnaient à eux-mêmes des activités de l'esprit réunies sous ces deux descripteurs. Dans le tableau synthétique ci-dessous, nous avons réuni l'armature prédicative qui se dégage de ces textes¹⁶ :

Tableau 2. La bipolarisation des Sciences et des Belles-Lettres.

LES BELLES LETTRES	LES SCIENCES
plaisent, sont agréables	sont ingrates
servent à la première formation de l'enfant	servent à la seconde formation (celle qui mène aux emplois, aux « états »)
sont faciles	sont difficiles
embellissent les autres sciences	ont besoin d'être embellies
attirent, charment	rebutent
délassent	fatiguent
sont riantes	sont tristes
sont à la rigueur facultatives	sont nécessaires
sont belles	sont arides, épineuses, sauvages
ont des objets sensibles	ont des objets abstraits
sont contrôlées par le goût	sont contrôlées par la raison
parlent au sentiment	parlent à l'intellect
peignent librement la Nature	observent fidèlement la Nature et en sondent les mystères pour les expliquer
sont les <i>fleurs</i> de la société	sont les fruits de la société
servent en société	desservent en société
ne sont pas belles sans quelque obscurité qui en rehausse le charme	exigent la clarté des idées et la netteté de leur expression

Il est étonnant de voir se dessiner dès cette époque un paysage idéologique qui préfigure, à certains égards, celui d'aujourd'hui.

5. Qu'est-ce que la « littérature » vers 1680 ?

Revenons un peu en arrière : le mot « littérature », foyer de notre enquête, concentre au XVII^e siècle les contradictions d'un siècle où se sont affrontées deux visions rivales de la culture, celle des « bonnes lettres » et celle des « belles-lettres ».

Fondamentalement, si l'on consulte les lexicographes, le terme est mémorisé par les contemporains comme une compétence, résultat de l'étude. On « a de la littérature », on est un homme « d'une profonde littérature ». Mais c'est à la fois sur l'ampleur des lectures et sur leur approfondissement que les pratiques langagières divergent. Furetière (1690) est le témoin d'une tradition érudite et philologique de la culture :

16 Nous ne pouvons à cet égard que renvoyer à la deuxième partie de notre livre dont ce tableau saisissant n'offre que le raccourci.

Doctrine, connoissance profonde des lettres (s.v. Littérature).

Ses deux paraphrases sont univoques : elles renvoient à une culture vaste, approfondie, proche de l'idéal érudit et austères des robins¹⁷. Mais elle gomme une partie de l'usage, celui des mondains. Richelet (1680), lui, est plus accueillant :

La science des belles lettres. Honnêtes connoissances, doctrine, érudition (s.v. Littérature).

Son témoignage mérite qu'on s'y arrête. Sa première paraphrase n'est sans doute pas en première position pour rien. À ses yeux, sans doute, c'est la plus importante. Or c'est de « belles-lettres » qu'il s'agit, non plus de « lettres » comme chez Furetière. L'objet s'est restreint car l'article « Lettre » définit les « belles-lettres » comme « la connoissance des Orateurs, des Poètes et des Historiens ». La « grammaire », science de pédants, n'y figure pas, pas plus que la « Philosophie ». Le deuxième descripteur, « honnêtes connoissances », ne rend pas un son de cloche radicalement différent mais la complète étonnamment : il indique la finalité assignée à cette « science » : ces « honnêtes connoissances », ce sont celles qui ornent l'esprit de l'« honnête homme » du temps, c'est-à-dire pour l'essentiel une culture d'« humanités » mais largement « subtilisée » ensuite par la conversation et la vie mondaine.

Ce premier cliché référentiel est, il est vrai, complété par un second qui rejoint l'image offerte par Furetière : « doctrine », « érudition » suggèrent l'image plus austère du savant érudit héritée de la Renaissance, celle des Sirmond, Pétau, Lipse et Scaliger par exemple. Le dictionnaire de Pierre Richelet offre donc au lecteur averti l'image complexe, contradictoire même de la « littérature » des années 1660-1670 puisque c'est essentiellement cet état de langue qu'il décrit dans son dictionnaire de 1680.

En 1727, dans son édition complétée du *Dictionnaire Universel* de Furetière, Basnage, son réviseur, ajoutera à l'article « Littérature » ce correctif édifiant : « Ce mot regarde proprement les Belles-Lettres ». C'était reconnaître implicitement que la rédaction antérieure restait par trop imprécise ou, plus vraisemblablement, appuyer la version de Richelet en insistant sur la prégnance nette du premier cliché référentiel au XVIII^e siècle. Des deux images concomitantes, l'une s'en va tandis que l'autre s'affirme.

Une dérive hédoniste, propre à une culture aulique, a donc conféré au signe « littérature » une extension nouvelle, restrictive. Nous en sommes encore aujourd'hui, quoique de façon lointaine, héritiers : aujourd'hui comme hier, la « littérature » n'inclut plus la philosophie morale ou politique, la logique, la métaphysique, pas plus que l'histoire, la grammaire, la philologie et, à plus forte raison les mathématiques et les sciences d'observation ou de transformation de la Nature. Nous ne pouvons plus dire, comme Fontenelle, que les mathématiques sont un « genre de littérature » :

Ce n'est guère que de ce siècle-ci que l'on peut compter le renouvellement des mathématiques et de la Physique. Descartes et d'autres grands hommes y ont travaillé avec tant de succès que dans ce genre de littérature tout a changé de face. (6)

17 On appelle « robins » (du mot robe) les gens de justice.

6. L'ère de la « littérature »

Quantitativement parlant, on peut dire que « Belles-Lettres » reste prédominant jusqu'en 1750 dans la désignation du corpus des œuvres que nous dirions approximativement aujourd'hui « littéraires ». « Littérature », déjà présent dès le début du siècle comme synonyme, fait souvent office de substitut lexical, d'adjuvant. Mais vers la fin du XVIII^e siècle, à partir de 1760, le rapport s'inverse : « Belles-Lettres » se fait plus rare et fait désormais figure d'adjuvant de l'autre. Cette nouvelle donne statistique correspond à un changement graduel de point de vue dont il faut rendre compte. Je citerai auparavant deux cas significatifs de la tendance soulignée : le premier, fort instructif, est l'évolution du titre d'une œuvre connue de l'abbé Batteux (1747), son *Cours de Belles-Lettres distribué par exercices*. En 1753, en effet, le titre de la nouvelle édition se présente autrement : *Cours de Belles-Lettres ou Principes de la Littérature*. Or ce titre connaît un nouvel avatar en 1755 lorsque l'auteur regroupe ses *Beaux-Arts réduits à un même principe* de 1746 et son *Cours de Belles-Lettres* sous le titre *Principes de Littérature*. Cette opération de substitution en trois temps est l'indice d'un changement de point de vue sur la finalité de l'œuvre et c'est en cela qu'elle est extrêmement instructive. En effet un *Cours de belles-lettres* est encore présenté comme un manuel au service du bien-écrire dans la diversité des genres traités. Tout autre est en revanche l'accent mis par le second titre, *Principes de (la) Littérature* qui insiste davantage sur l'étude raisonnée, quasi philosophique, des grandes œuvres en vue d'en découvrir le principe universellement agissant, « l'imitation de la Belle Nature » comme le dit l'auteur. Or ce double point de vue, successivement illustré par le changement de titre, n'est pas un cas isolé. Un autre indice est la publication en 1764 chez Babuty à Paris de *l'École de Littérature* par l'abbé de Laporte (1764). Dans sa Préface, l'auteur déclare :

Ce ne sont point les idées d'un homme seul que nous offrons au public ; c'est un cours complet de belles-lettres, composé par tout ce que nous avons de meilleurs écrivains. (VI)

Peut-être l'auteur a-t-il reculé tout simplement devant un titre qui aurait trop ressemblé à celui de son prédécesseur. Toujours est-il que c'est désormais « littérature » qui est en vedette dans le titre tandis que « belles-lettres » ne se trouve qu'en substitut synonymique dans la Préface.

Au-delà de ces signaux que nous jugeons représentatifs d'une mutation lexicale et épistémologique mais que d'aucuns pourraient trouver ténus, il y a évidemment l'ensemble des textes qui atteste ce phénomène de bascule statistique¹⁸.

18 Je signale à ceux qui m'objecteraient le *Cours de Belles-Lettres* de 1808–1809 de Charles Nodier (réédition sous ce titre chez Droz par Annie Barraux en 1988) que le manuscrit de Dôle porte le titre *Cours de littérature ancienne et moderne par M. C. Nodier*. Significatif est également un autre manuscrit qui porte la mention *Dictée d'un cours de littérature*, Dôle, 1808. Ce titre n'est sans doute pas de l'auteur mais, quelle qu'en soit l'origine, il témoigne de la prégnance de « littérature » sur « Belles-Lettres ». On peut alors se demander pourquoi le titre retenu pour l'édition de 1988 contient le terme « Belles-Lettres ». Cet archaïsme me semble faire l'office d'un prisme déformant. L'auteur ne s'explique d'ailleurs pas sur les raisons qui lui ont fait préférer ce titre. Reste que dans sa correspondance de 1809 Nodier dit à Weiss : « J'ai besoin de me reposer un peu

Plusieurs facteurs ont joué dans cette inversion de tendance. Le plus important est sans aucun doute épistémologique : ce que l'on cherche à s'appropriier en parcourant les signes d'un texte d'éloquence ou de poésie, ce n'est plus tant, à cette charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, le « bien-dire », bien-dire que l'on cherche ensuite à appliquer dans la vie sociale. Ce qu'on y cherche, c'est ce qu'annonce si fièrement La Harpe (1825) dans la Préface de son *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne* :

C'est ici, je crois, la première fois, soit en France, soit même en Europe, qu'on offre au public une histoire raisonnée de tous les arts de l'esprit et de l'imagination, depuis Homère jusqu'à nos jours, qui n'exclut que les sciences exactes et les sciences physiques. (IV)

« Histoire raisonnée », tel est désormais le but principal que se fixe l'auteur. Il est donc spéculatif. Il s'agit déjà, avant que le terme de « positivisme » ne se généralise, d'une tentative d'explication positive des productions artistiques et littéraires. Le discours critique s'oriente vers l'étiologie des phénomènes littéraires, ouvrant la voie à l'histoire naturelle des productions de l'esprit.

Le *Cours de Littérature* (1830) de Villemain prendra également l'orientation d'un *Tableau*. La préoccupation majeure n'est plus rhétorique ; elle est désormais spéculative et l'on ne sera pas surpris à cette lumière de voir la rhétorique disparaître en tant que telle des programmes scolaires français dans les années 1880.

7. Conclusion

De chaque période, par conséquent, et par sédimentations successives, le signe « littérature », initialement très général dans sa désignation au XVI^e siècle¹⁹, a hérité une spécification décisive : de la période des Bourbons, il hérite d'une restriction référentielle propre à une culture absolutiste, aulique et hédoniste. De la période suivante, une nouvelle perspective, descriptive et historicisante, sur ces textes, bientôt influencée par le positivisme scientifique et qui aboutira, via Sainte-Beuve, à Taine, Brunetière et Lanson.

Notre conclusion est celle de la relativité historique de cette élaboration conceptuelle. De cette construction, la réflexion philosophique et la démarche historique se retrouvent exclues. N'entrent en littérature parmi les historiens et les philosophes que ceux dont l'élocution s'est élevée à la hauteur d'une œuvre d'art. Encore faut-il que leur œuvre passe le périlleux voyage de la canonisation.

Aucun découpage épistémologique n'étant ontologiquement justifié par une quelconque transcendance structurelle, il reste à réfléchir sur les raisons historiques qui ont conduit à la taxinomie actuelle, taxinomie parfois nuisible puisqu'elle traite dans

des travaux presque incalculables qu'a exigés de moi la composition de trois cahiers de systèmes différents, l'un consacré à la grammaire générale, un second aux belles-lettres et un troisième à l'histoire naturelle que je professe concurremment sans un jour de relâche » (Nodier, 23). On voit que les deux lexies coexistent encore mais l'avantage nous semble désormais à « littérature ».

19 Rappelons à cet égard que le dictionnaire de Cotgrave (1611) ne glose « Literature » [sic] que par l'anglais « Literature » et par le très vague « learning ».

des lieux distincts de phénomènes étroitement corrélés : en France il faut un effort particulier des professeurs de français et d'histoire pour aborder ensemble des contenus pourtant connexes (baroque littéraire et baroque dans les arts par exemple). Rappelons également qu'en France les études supérieures de littérature française se font encore dans des filières (Lettres Classiques ou Modernes) qui sont structurellement disjointes de celles d'Histoire et de Philosophie²⁰. Il n'est possible de parfaire sa culture dans ces aires connexes qu'au travers du système secondaire des options libres qui n'intéressent guère qu'un huitième de l'horaire des étudiants. Il y a donc beaucoup plus de barrages que de passerelles.

Il était intéressant de voir se profiler dès le XVII^e siècle certaines fractures du savoir qui iront s'accroissant. Comme il serait intéressant de comparer dans les aires culturelles voisines de notre Europe les configurations conceptuelles et institutionnelles prises par l'Encyclopédie pendant la même période. Ceci vaut appel d'offre pour le cas où cette « bouteille à la mer » rejoint un universitaire que des préoccupations similaires concernent. Par exemple l'étude comparative du mot « literatura » avec son composé « literatura piękna ».

Cette recherche, dans sa problématique même, reste d'actualité : on peut affirmer sans grand risque que nous sommes dans une période où le retour réflexif sur notre appréhension des textes du passé reste vivace. L'inquiétude critique est à la fois théorique (nos paradigmes ne cessent d'évoluer à grande vitesse) et pédagogique²¹ (nos publics évoluent eux aussi dans leur relation à l'écrit, au patrimoine littéraire et à sa complexité interprétative). Comment nous parcourons les signes d'un texte du passé et comment les contemporains de ce texte ont pu le lire, c'est là une question éminemment actuelle à un moment où la transmission de ces richesses se fait de plus en plus problématique. Plus généralement, la question des frontières de la littérature et la fragmentation de l'encyclopédie ont alimenté la recherche. Un numéro de la revue *Français pré-classique* (2007) a pris pour titre « Les dénominations du savoir en français pré-classique 1500–1650 ». Il abordait surtout cette question sous l'angle des vocables qui véhiculaient la segmentation du savoir en ses parties. Plus récemment encore, le site de littérature *Fabula*²² a consacré le numéro 8 de sa revue en ligne *LHT au Partage des disciplines*. Nathalie Kremer dessine en ces termes l'objet du volume :

Se pose alors la question de savoir quelle est la place exacte qu'occupent les sciences littéraires dans le champ des sciences humaines, quelle est leur identité propre et comment elles interfèrent avec d'autres disciplines comme l'histoire, la philosophie, la musicologie, la linguistique, etc. : c'est l'enjeu principal de la présente livraison. (1)

À l'évidence, la question des frontières du littéraire reste d'une vivante actualité.

20 Hormis dans les classes préparatoires littéraires des lycées où ces disciplines peuvent voisiner.

21 Voir le colloque organisé par Claire Badiou-Monferran « Sciences des textes d'Ancien régime : stylistique historique et/ou Analyse de discours » (Paris, les 14–16 mars 2012) dont les attendus mentionnent clairement la question épineuse de la transmission des savoirs littéraires à la génération suivante.

22 À l'adresse suivante : <http://www.fabula.org/lht/8>.

Pour ce qui est de l'angle d'approche linguistique, cette enquête de sémantique lexicale sur la naissance du signifié « littérature » reste un volet original : pour l'Âge Classique, nul ne s'est aventuré plus loin jusque là dans cette radiographie du large champ notionnel des parties du savoir profane lequel excède largement (et par nécessité) le domaine que nous connaissons aujourd'hui canoniquement comme « littéraire ». Je prends en effet le problème du « corpus littéraire » par l'histoire des signes qui ont successivement contribué à en délimiter l'extension. Ce cliché dynamique offert au lecteur permet de se faire une idée assez précise de la manière qu'avaient les locuteurs de penser en leur temps les textes, leur mode de lecture et leur finalité.

En quoi ce point de vue est-il encore fertile aujourd'hui ? Je répondrais volontiers ici que le lexique, s'il est convenablement expertisé, nous offre évidemment un des moyens les plus primitifs d'approcher la manière dont un homme du temps passé habite son monde, et notamment pour notre cas la *res literaria*. Et la considération des partages anciens, coexistant avec d'autres plus récents, voire néologiques, spécialisés ou largement reçus, tout cela nous invite à penser la relation des hommes d'une époque à leurs discours lettrés dans sa complexité. Cette première appréhension est un préservatif contre le risque, à mon sens constant, de l'anachronisme. Loin de moi, évidemment, l'idée que seul ce qui est figé dans le lexique d'une époque est pensable par ses contemporains mais il est indiscutable que c'est à partir d'un stock lexical et des configurations idéologiques dont ils sont la partie émergée qu'un sujet peut empoigner un existant de pensée et tenter de le redessiner par le discours.

Il serait intéressant de poursuivre une telle recherche sur le plan européen en examinant comment chaque langue a effectué par son lexique des partages différents, tantôt originaux, tantôt influencés par d'autres civilisations voisines. Un ouvrage européen sur cette question des parties du savoir et de leur évolution contribuerait certainement à une histoire intellectuelle du continent.

Bibliographie

- Anon. *Dictionnaire universel françois et latin, contenant la signification et la definition tant des mots de l'une et de l'autre langue que des termes propres à chaque état et de chaque profession*. S. l. n. d. [1704].
- Batteux, Charles. *Les Beaux-Arts réduits à un même principe*. Paris : Durand, 1746.
- Batteux, Charles. *Cours de Belles-Lettres distribué par exercices*. Paris : Desaint & Saillant, 1747.
- Batteux, Charles. *Cours de Belles-Lettres, ou Principes de la littérature*. Paris : Desaint & Saillant, 1753.
- Batteux, Charles. *Principes de la littérature*. Paris : Desaint & Saillant, 1764.
- Brumoy, Pierre. *Discours sur l'usage des mathématiques par rapport aux Belles-Lettres*. Paris : Rollin, 1741.
- Camus, Jean-Pierre. *Conférence académique sur le différent des belles lettres de Narcisse et de Phyllarque par le sieur de Musac*. Paris : Cottureau, 1630.

- Caron, Philippe. « Aux origines de la notion contemporaine de „littérature“. Le lexique et la configuration idéologique des grands secteurs du savoir profane en langue française (1680–1760) ». Thèse soutenue à l'université de Nancy II, 1987.
- Caron, Philippe. *Des Belles-Lettres à la Littérature. Une archéologie du savoir profane en langue française (1680–1760)*. Paris & Louvain : Peeters, coll. Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 1992.
- Caron, Philippe. « Un descripteur à référence déformable : la lexie « Belles-Lettres ». *Le français préc-classique* 10 (2007) : 75–88.
- Cotgrave, Randle. *A dictionarie of the French and English tongues*. London : Adam Islip, 1611.
- Descartes, René. *Discours de la methode pour bien conduire sa raison & chercher la verité dans les sciences*. Leyde : Ian Maire, 1636. Disponible en ligne sur le site Gallica de la BNF.
- Diderot, Denis et Jean Le Rond d'Alembert. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers recueilli des meilleurs auteurs... par une société de gens des lettres*. Paris : Briasson, David, Le Breton & Durand, 1751.
- Escarpit, Robert (dir.). *Le Littéraire et le Social. Éléments pour une sociologie de la littérature*. Paris : Flammarion, 1970.
- Fontenelle, Bernard le Bovier de. « Histoire de l'Académie des Sciences ». *Œuvres Complètes*. T. X. Paris : Libraires Associés, 1766 [1699].
- Forest, Jean. « Combien les sciences sont redevables aux belles-lettres ». *Mercure de France*. Août (1753) : 47–85.
- FRANTEXT. http://www.frantext.fr/scripts/regular/7fmr.exe?CRITERE=ACCES_RESERVE;ISIS=isis_bbibftx.txt
- Fumaroli, Marc. *L'Âge de l'Éloquence*. Genève : Droz, 1980.
- Furetière, Antoine. *Dictionnaire Universel*. La Haye : Leers, 1690.
- Kibédi-Varga, Aron. *Rhétorique et Littérature*. Paris : Didier, 1970.
- Kremer, Nathalie. « La littérature en mal de discipline ? ». *LHT* [En ligne], dossier *Le partage des disciplines*. 8, 2011. URL : <http://www.fabula.org/lht/8/index.php?id=261:1-15>.
- La Harpe, Jean-François de. *Lycée, ou cours de littérature ancienne et moderne*. Paris : Depelafol, 1825.
- La Mothe Le Vayer, François de. *Doubte sceptique : si l'estude des belles-lettres est preferable à toute autre occupation*. Paris : T. Jolly, 1667.
- La Nauze, Louis de. « Discours des rapports que les belles-lettres et les sciences ont entr'elles ». *Histoire de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres*. T. XIII. Paris : Imprimerie Royale, 1740. 372–383.
- La Nauze, Louis de. « Discours sur l'abus qu'on fait quelquefois d'une prétendue clarté de style, en traitant les matières de littérature ». *Histoire de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres*. T. XIII. Paris : Imprimerie Royale, 1740. 384–399.
- Laporte, Joseph de. *École de Littérature*. Paris : Babuty, 1764.
- Nodier, Charles. *Cours de Belles-Lettres, tenu à Dôle de juillet 1808 à avril 1809*. Introduction, bibliographie, notes et index par Annie Barraux. Genève : Droz, 1988.

- Pouloin, Claudine et Jean-Claude Arnould (éd.). *Bonnes lettres/ Belles lettres*. Paris : Champion, coll. Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne, 2006.
- Richelet, Pierre et al. *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses...* Genève : Widerhold, 1680.
- Selosse, Philippe (éd.). « Les dénominations du savoir en français pré-classique ». *Le Français pré-classique*. Vol. 10 Paris : Honoré Champion, 2007.
- Viala, Alain. *La naissance des Institutions de la vie littéraire en France au XVII^e siècle*. Thèse de l'Université de Paris III. Paris : 1982.
- Viala, Alain. *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*. Paris : Éd. de Minuit, 1985.
- Villemain, Abel-François. *Cours de littérature française : tableau de la littérature au XVIII^e siècle*. Paris : Pichon & Didier, 1828–1838.